

# Méthode raisonnée de grammaire théorique et pratique

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **36 (1907)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039242>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vernement de Washington attache à cette nouvelle manifestation du pan-américanisme.

M. Root l'a dit formellement au cours de sa mission : « Les Etats-Unis ne veulent pas d'annexion, mais ils ont l'ambition et la volonté d'arracher à l'Europe tout le commerce des deux Amériques, de façon à le rendre exclusivement américain. » Evidemment, il y a là, pour l'Europe, une terrible menace d'ordre économique.

La doctrine de Monroe, l'« Amérique aux Américains », s'accomplit donc textuellement, et cela nonobstant les velléités de formation d'une fédération des *républiques latines*, pour résister à l'omnipotence anglo-saxonne. Et voici que le Brésil lui-même ose proposer d'appeler « *Palais Monroe* » l'édifice où s'est tenu ce troisième congrès pan-américain, qui achève l'œuvre commencée à Mexico en 1889. — Roosevelt ou ses successeurs pourraient un jour se dire « Empereurs de toutes les Amériques ».

(A suivre.)

F. ALEXIS M. G.



## Méthode raisonnée de grammaire théorique et pratique

### La grammaire au cours moyen

Nous l'avons dit, la méthode sera ici la même que celle préconisée pour le cours inférieur. L'intelligence enfantine n'en est encore qu'au début de son développement, et il n'y a pas lieu, par conséquent, de suivre un autre chemin pour le compléter.

Reprenons donc notre étude de la proposition simple, puisque c'est par là que nous avons résolu de commencer. Au moyen d'exemples comme :

Le verrier fabrique le verre — ou

L'enfant sage aime ses parents, — il sera facile de faire ressortir d'une manière plus nette et plus développée qu'au cours inférieur, que, dans toute proposition, il y a un *sujet* agissant, un *verbe* exprimant l'état ou l'action, et un *complément* sur lequel s'exerce l'action. D'où, étude de la proposition en elle-même et dans ses principaux éléments, avec la fonction exercée par chacun d'eux. Il importe, en vue même de la rédaction, de faire bien saisir le rôle de la proposition entière, comme celui de chacune de ses parties. De nombreux exercices devront intervenir par le fait. Il sera utile de faire entrevoir, d'une manière élémentaire, que le

<sup>1</sup> Cet article fait suite à celui du 15 novembre 1906, p. 416.

complément peut avoir avec le verbe un rapport direct, indirect, ou tenant simplement de certaines circonstances de temps, de lieu, etc.

Les trois parties de la proposition connues et étudiées dans leur ensemble et isolément, nous devons procéder à l'étude détaillée de chacune d'entre elles. Faisons remarquer d'abord que le sujet peut être tantôt un nom, tantôt un pronom. L'étude du nom comporte la connaissance du nom en lui-même, sortes de noms, genre et nombre, règles de formation du féminin, du pluriel, exceptions principales. Mais le nom, pour avoir un genre, un nombre, doit être *déterminé*, d'où étude des déterminatifs. Ceux-ci sont des articles, simples ou contractés, ou des adjectifs. Il importe de faire ressortir que ces petits mots : le, la, les, du, ce, mon, etc., placés devant les noms, ont tous un rôle général et un rôle particulier. Le rôle général est le même pour tous : il consiste à déterminer le nom. Le rôle particulier, soit la manière de déterminer, conduit à la distinction des espèces de déterminatifs. Par de nombreux exemples concrets, bien appropriés, nous apprendrons à connaître ces mots en général, puis à distinguer successivement les articles simples, contractés, les adjectifs qui servent à montrer, à présenter la personne, l'objet dont on parle, puis ceux qui expriment la possession, le nombre et le rang, ou encore ceux qui désignent d'une manière vague et indéfinie.

Une remarque spéciale à propos des adjectifs possessifs. Il est bon de faire remarquer à l'élève qu'il se présente trois cas bien distincts : 1<sup>er</sup> cas : *mon* cheval, — le propriétaire est celui qui parle; 2<sup>me</sup> cas : *ton* livre, — le possesseur est celui à qui l'on parle ; 3<sup>me</sup> cas : *son* encrier, — l'objet appartient à celui de qui l'on parle. Cette distinction, bien établie, est une excellente préparation pour faire saisir celle souvent aride, — parce qu'on se renferme dans les abstractions, — des trois personnes dans la conjugaison des verbes.

Bien des instituteurs ont beaucoup de peine à faire comprendre à leurs élèves les différentes espèces de déterminatifs, parce qu'ils n'enseignent que de sèches nomenclatures, parce qu'ils ont le tort de ne pas lier ce genre de mots avec son compagnon inévitable, le nom, et de ne pas faire toucher du doigt les relations nécessaires que ces deux sortes de mots ont entre eux. Ces maîtres s'attachent à l'analytique pur, alors que nos facultés intellectuelles, — celles de l'enfant, en particulier, — exigent de l'analytico-synthétique.

Mais le sujet du verbe peut être aussi un *pronom*. C'est le cas ici d'étudier le rôle du pronom, ses rapports avec le nom qu'il remplace et avec le verbe, dont il est le sujet. Il n'est pas inutile de faire remarquer que le pronom, étant le remplaçant, le *lieutenant* du nom, doit avoir les qualités de celui-ci. Il en prendra le genre, le nombre et le rôle dans la proposition. Tout ceci est très naturel.

Comme pour les déterminatifs, l'élève doit apprendre à distinguer les espèces de pronoms.

Belle occasion de procéder ici par comparaison avec les adjectifs déterminatifs qui sont, eux, déjà connus. Ainsi, les pronoms démonstratifs, comme les adjectifs du même genre, servent à indiquer, à désigner, mais ils ont un rôle de plus, ou plutôt un rôle autre, ils remplacent le nom au lieu de le déterminer. Et ainsi de suite pour les possessifs. Nous n'avons plus ici de pronoms numériques ou ordinaux, mais bien des *personnels* et des *relatifs* ou conjonctifs. Il faut que ces mots : personnels, relatifs, disent quelque chose à l'enfant, car ils disent tout, pour celui qui a une bonne fois compris.

Les pronoms personnels devront attirer spécialement l'attention. C'est de leur étude que sera tirée la question des trois personnes du singulier et du pluriel dans la conjugaison. Ceci encore s'étudiera non pas par l'emploi de ces mots pris isolément, mais bien par l'union de ceux-ci avec ce compagnon logique, qu'est le verbe. Celui-ci devra, du reste, intervenir fréquemment dans l'étude du nom, du pronom, des mots, en résumé, qui peuvent être sujets, comme aussi de toutes les parties du discours, puisque le verbe a, dans le langage humain, une importance essentielle, et doit être envisagé, comme nous le verrons (encore plus loin, comme le point, le nœud central, dans l'étude de n'importe quelle sorte de mots.

(A suivre.)

F. B.



## Le traitement des instituteurs de Fribourg

L'autorité communale vient de prendre une mesure excellente, qui, sans placer la ville de Fribourg au sommet de la statistique des traitements des instituteurs, lui fait tenir un rang honorable parmi les villes suisses. Voici l'échelle adoptée par la commission scolaire et par le conseil communal. Les accessoires légaux sont naturellement maintenus.

### *Instituteurs.*

Traitement initial	2150	Fr.
« après 4 ans d'enseignement	2300	»
» 8 »	2450	»
» 12 »	2600	»
» 16 »	2800	»
» 20 »	3000	»